

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité Social et Economique du 23 février 2021

<u>NOM</u>	<u>PRESENT(E)</u>	<u>EXCUSE (E)</u>
Estelle BOUTON (Présidente)	X	
Laure JANOLIN (RRH - Invitée)	X	
Xavier FAUTRE (Responsable exploitation - Invité)	X	
Christelle BAUDOUIN (Titulaire)	X	
Thierry PERRON (Titulaire)	X	
Christian KERVADEC (Titulaire)	X	
Annick LEY (Titulaire)	X	
Mohamed LAHAB (Titulaire)	X	
Bernard MONTEIRO (Titulaire)	X	
Aurélie HUDELOT (Titulaire)	X	
Hervé ENRIETTO (Titulaire)	X	
Elena BADAI RENARD (Suppléant)		X
Jean-Marc GUMBEL (Suppléant)		X
Cristina BATISTA (Suppléant)		X
Germain CANDE (Suppléant)		X
David BALLIN (Suppléant)		X
Abderahman HAMIDI (Représentant Syndical)		X

Début de séance : 9h30

Informations direction :

Approbation du PV du 19.01.2021

Le PV du 19.01.2021 est approuvé à l'unanimité.

1. Point activité commerciale

Appels d'offre :

- **Scolaires Montbard** : L'offre a été déposée début décembre. Attente du résultat.
- **Lignes régulières Lot 1 (105, 106, 107, 109)** : Il s'agit d'une Délégation de Services Public. L'offre a été remise le 08.01.2021. L'oral s'est tenu mardi 16.02.2021. Réponses aux questions complémentaires et nouvelle offre à remettre vendredi 26.02.2021. Commission d'attribution le 07.05.2021.
- **UT 70 (606 / 607)** : Il s'agit d'un Marché Public. L'offre a été remise le 22.01.2021. La procédure a été annoncée infructueuse car aucune offre ne répond aux attentes de l'UT ce qui stoppe l'appel d'offre. Attente du lancement de la nouvelle procédure.
- **Scolaire Mirebeau et Remilly (Lots 14 et 53)** : Attente du cahier des charges.
- **TAD Liber'net** : Attente du cahier des charges d'ici l'été.

Tourisme / occasionnel : Pas d'évolution majeure. Quelques évènements sportifs et quelques demandes pour plus tard dans l'année. Stabilité sur les demandes de remplacements de train. Baisse importante sur le TAD Lisa et le TAD Liber'net.

2. Point sur les effectifs

CDD en cours

NOM	PRENOM	TYPE Contrat	Métier
KLEINE	Yann	CDD Contrat Apprentissage	Carrosserie
COLSON	Simon	CDD Contrat Apprentissage	Contrôle de gestion
AZZEGGOUARH WALLEN	Sofiane	CDD Remplacement	Conducteur

Embauche janvier 2021

Nom	Prénom	Date embauche	Métier
LAURENT	LUCIE	04/01/2021	Conducteur

Départ janvier 2021

Nom	Prénom	Date départ	Motif	Métier
ANDRE	MICHEL	31/01/2021	CFA	Conducteur
BARBARAT	GILBERT	27/01/2021	Licenciement	Conducteur
DION	Dominique	31/01/2021	CFA	Conducteur

Recrutement en cours : Un poste Temps Complet au départ d'Avallon.

3. Information sur l'intéressement et la participation

La direction indique qu'elle n'est pas en mesure de communiquer sur les chiffres à ce jour car l'année 2020 ayant été particulière, elle se doit d'attendre que les chiffres aient été validés par les commissaires aux comptes ce qui devrait être finalisé d'ici le 15 mars prochain.

Questions des membres du CSE :

4. Est-ce que les locaux communs peuvent servir de lieu de recueillement, culte ?

La direction indique qu'il est formellement interdit de réaliser des prêches dans les locaux de l'entreprise ainsi que dans les véhicules. Elle rappelle que le transport public de voyageurs est une mission de service public et que, de ce fait, le principe de neutralité s'applique de plein droit aux entreprises de transport de voyageurs dont fait partie Keolis. Par conséquent, les salariés ont un devoir de neutralité au sein de l'entreprise et vis-à-vis des clients voyageurs. Ils ne peuvent manifester d'une quelconque manière leur conviction religieuse, et ce quelle que soit leur fonction. Il s'agit d'une obligation légale et d'une garantie due aux clients.

5. Où en est le projet des tablettes pour la Flexo 40 ?

Le déploiement avance progressivement. Cette semaine un véhicule équipé doit être réceptionné et des tests seront faits avec des conducteurs pour valider l'emplacement de la tablette à bord du véhicule. L'interface de l'application ressemble à « My Keolis Services ». L'application viendra remplacer les feuilles et le téléphone portable utilisés actuellement. A chaque montée qui donne lieu à une descente à un arrêt à la demande, le conducteur devra renseigner ces éléments dans l'application. En parallèle, les réservations effectuées directement via Divia Services seront présentes dans l'application lorsque le conducteur lancera la course. 8 véhicules seront équipés de support et Keolis Bourgogne a demandé que le projet soit lancé en période creuse (vacances avril ou été.)

6. Point sur appel d'offre, avons-nous des nouvelles

Se reporter à la question 1.

7. Permanence astreinte des animateurs de ligne sur l'année 2019 : erreur sur compte rendu

La feuille de rapport d'incidents présentée à la direction en réunion concerne l'hiver 2018/2019, elle fait apparaître qu'un épisode neigeux a eu lieu en janvier 2019, la direction reprécise que lors de la réunion de Novembre, elle évoquait la période hivernale précédente à celle en cours, soit du 15/11/2019 au 15/03/2020 et elle confirme que durant cette période, l'astreinte marketing n'a pas été déclenchée. Par ailleurs, la direction précise que l'astreinte Marketing est effectivement compensée différemment de l'astreinte maintenance. Elle rappelle notamment que ces derniers bénéficient de 1,5 jours de récupération par semaine d'astreinte (qu'ils aient été sollicités ou non) et que les jours où ils sont sollicités pour venir au bureau plus tôt, leur temps d'intervention est compris dans le temps de travail journalier donc ils partent plus tôt que l'horaire habituel. C'est ce qu'il s'est passé cette année. A l'inverse, les salariés de la maintenance, eux, effectuent leur journée de travail habituelle et ont une prime d'intervention.

8. La formation et les reconnaissances de lignes sur Divia : serait-il possible de les faire par des conducteurs expérimentés ?

La formation sur les lignes Divia peut s'effectuer en plusieurs phases. Par exemple, lorsqu'un jeune permis est intégré, le formateur interne commence par la prise en main d'un midibus avant ensuite de passer sur un standard. Une reconnaissance par secteur est ensuite organisée. Puis le conducteur est amené à évoluer seul sur le secteur reconnu. Lorsqu'il reconnaît les lignes restantes, il est alors envoyé en double avec un conducteur qui effectue la ligne le jour J. Toutefois, le conducteur a été formé au préalable au principe des relèves, à la prise en main d'INEO et au plein de carburant.

Concernant la FX40, il est en effet plus pertinent que ce soit un conducteur expérimenté qui prenne en main les nouveaux arrivants.

9. Comment cela se fait qu'il y a encore des odeurs de gaz d'échappement dans les bureaux quand des véhicules sont à l'atelier ?

La direction indique que ce cas se présente uniquement sur les bus Divia Vanhool, lorsque le bus est positionné sur la travée de gauche (la plus près des bureaux). En effet, l'échappement se situant à gauche, le raccordement au tuyau d'évacuation n'est pas possible. Elle précise que le dernier bus Vanhool partant cette semaine, le cas ne se reproduira plus puisque normalement tous les véhicules en cours d'essai doivent être branchés.

10. Serait-il possible de remettre les accoudoirs dans les bus Divia au poste de conduite

La direction indique que l'ajout pourra se faire au cas par cas mais que ce ne sera pas possible sur tous les véhicules car il faut que l'ancrage soit prévu sur le siège.

11. Durant la période de vacances il n'y a pas de cohérence entre les différents supports d'aide à la conduite : le valideur et le système de navigation ne sont pas à jour, et ne correspondent pas à la bible (ligne 106)

La direction a conscience de ce problème. Elle indique que selon les outils, la mise à jour ne dépend pas des mêmes services. Concernant le valideur, c'est la Région qui a la main, concernant le système Hanover, ce sont les animateurs de ligne qui se chargent des modifications. Enfin, la bible est rédigée par le service exploitation. A ce jour, les données exactes sont celles de la bible. En cas d'anomalie d'horaires dans les TP5700 ou sur Hanover, il faut que les conducteurs remontent les informations aux animateurs.

En parallèle, les élus abordent une nouveauté sur le système « 2 School » avec l'ajout de la mention « Assurez-vous que tous les enfants sont descendus du véhicule ». La Direction avait eu l'information de la Région de cette évolution mais le timing de déploiement n'avait pas été communiqué. Cette nouvelle fonctionnalité fait suite à plusieurs oublis d'enfants qui ont eu lieu depuis la rentrée.

Le système billettique des lignes 606 et 607 est évoqué, les élus remontent que la géolocalisation est active et que les arrêts défilent.

12. Dans les navettes Divia City serait-il possible de vérifier le bon fonctionnement des rampes handicapées et du système de ventilation au pied du chauffeur ? Comment signaler les pannes des véhicules Divia City par écrit au garage ? Appel PC + SMS à Xavier.

Pour tous les véhicules de la Divia City, la direction rappelle que la maintenance est à la charge de Keolis Dijon Mobilité et que Keolis Bourgogne n'intervient pas hormis en cas d'accident. Aussi, toutes les pannes doivent faire l'objet d'un appel au PC pour être signalées, même si ce n'est pas la première fois. En parallèle, les conducteurs peuvent faire un SMS à Xavier BOURJON afin qu'il puisse avoir l'information et s'assurer que l'intervention est traitée ou relancer.

13. Sur l'ordinateur des signalements véhicules, les nouveaux véhicules n'apparaissent pas. Qui doit faire la mise à jour ?

La direction indique que la mise à jour est effectuée par le service Atelier au fur et à mesure. Toutefois, les mouvements de parc étant importants en ce moment, un peu de retard a été pris.

14. La norme 14476 semble garantir l'efficacité des gels antibactériens et des solutions désinfectantes des surfaces contre la Covid 19. Les produits utilisés chez Keolis répondent-ils à cette norme ?

La direction indique que les produits mentionnés répondent bien à la norme 14476. Elle précise que lors d'achat de produits, quels qu'ils soient, une fiche de donnée sécurité ainsi que la notice est demandée afin de vérifier ce point. C'est également le cas pour les produits utilisés par Entretien Dijonnais.

15. Questions diverses

Q1 : Quel est le niveau d'activité partielle actuellement ? L'activité partielle a-t-elle un impact sur les RTT des administratifs ?

La direction indique qu'il y a peu d'activité partielle actuellement. Les postes touchés par l'activité partielle sont le service commercial, la caisse, l'accueil et le TAD Lisa. Par ailleurs, l'activité partielle n'impacte pas l'acquisition de RTT pour les administratifs.

Q2 : Articulation heures de délégation et heures de réunion.

La direction rappelle que les heures de réunions ne sont pas déductibles des heures de délégation. Elle précise que les feuilles de présence sont saisies par Laurent KLIOUTCHKO à l'issue des réunions.

Q3 : Les heures de CPF (ancien DIF) peuvent-elles être utilisée pour les stages de récupération de points ?

La direction répond que selon elle, ce n'est pas éligible mais conseille d'aller sur le site « mon compte formation » pour le vérifier.

Q4 : Panne télécommandes City pour les bornes

Des piles sont à disposition au dépôt des Corroyeurs si besoin. Pour les télécommandes qui n'ont pas de cache ou qui sont tenues grâce à deux piles, celles-ci peuvent être échangées au service exploitation pour une remise en état.

Q5 : Passerelle entre roulement City et grand roulement

A ce jour, il n'y a pas d'évolution prévue dans l'organisation et le mode d'accès au grand roulement.

Q6 : Temps de parcours et de battement sur B20

En heure de pointe départ 17h06 de Darcy direction Hauteville, retard pris, bus chargé et pas de battement arrivé à Hauteville, il faut repartir à 17h35 directement. Le retard se cumule sur plusieurs heures. Le point est noté et sera évoqué avec Keolis Dijon.

Q7 : Où en est la rénovation de la salle de repos de l'étage ?

La rénovation est en attente.

Q8 : Œuvres sociales / Fonctionnement CSE :

- L'achat d'une cafetière à dosette Senseo a été effectué par le CSE pour la Divia City.
- Affaire Patouillet contre CSE : un accord amiable a été trouvé
- Quitus de fin de mandat donné à l'unanimité au trésorier Dominique DION au 31.01.2021.

Fin de séance : 11h40

La présidente du CSE
Estelle BOUTON

A blue ink signature of Estelle Bouton, featuring a large, stylized 'E' and 'B'.

Le secrétaire du CSE
Christian KERVADEC

A blue ink signature of Christian Kervadec, featuring a stylized 'K' and 'C'.